



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mercredi 18 août 2021

Commission restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

TOURNOI

CS MEAUX

Tournoi CUP 77 U13 du 28/08/2021

Tournoi accordé (sous réserve des conditions sanitaires et de l'application du protocole sanitaire en vigueur)